

Règlement Général : Championnat de France Individuel Palet laiton 2022

Samedi 12 Novembre 2022 – Nesmy (85)

(sous réserve de modifications – version 30-08-22)

Description :

Le Championnat de France Individuel Palet laiton sur plaque en plomb 2022 est une compétition de palet organisée par le Comité Régional Sport en Milieu Rural Pays de la Loire sous l'égide de la Fédération Nationale Sport en Milieu Rural (FNSMR). Cette compétition est ouverte exclusivement aux licenciés des clubs de palet FNSMR pour la saison 2022/2023. L'enjeu sportif est de décrocher le titre de « Champion de France Individuel 2022 ».

Inscription :

L'inscription se fait individuellement. En ligne via le site du palet www.le-palet.com avec la plateforme d'inscription HelloAsso. Ou par courrier postal avec le bulletin d'inscription fourni.

6€ par joueur licencié FNSMR 2022/2023.

Limité à 256 joueurs maximum. Date butoir : Dimanche 6 Novembre 2022 – 23h.

En cas de demandes trop nombreuses d'inscriptions, une liste d'attente pourra être mise en place. En cas de désistement annoncé avant le vendredi 11 novembre 2022 à 20h, l'inscription sera remboursée. Passé ce délai, aucune inscription en sera remboursée.

Aucune inscription supplémentaire ne sera prise le jour J.

A cette inscription, le joueur accepte les conditions générales de l'événement (déroulement, règlement général, sanctions disciplinaires possibles etc.)

Confirmation inscriptions le jour J :

Horaire : 8h15 à 9h

Pour faciliter l'organisation du matin, un responsable de club récupérera les documents et palets pour l'ensemble des participants de son club.

Le numéro du joueur est celui attribué lors de l'inscription et affiché sur le site www.le-palet.com il sera redonné par mail en amont de l'événement. ***(Les n° de licences spécifiques CVDP/CRPL ne sont plus utilisés)***

Chaque joueur recevra :

- 1 badge avec le n° attribué pour toute la durée du tournoi

- 1 crayon
- 1 pass pour notation des scores
- 3 palets rayés / 3 palets simples / 1 maître

Le responsable de club devra rendre au complet l'ensemble des badges et des palets distribués aux participants du club.

3€ sera demandé pour tout palet perdu.

Fonctionnement :

Règles du jeu de palet laiton sur plomb en doublette – 3 palets par joueur – Parties en 13 points – Finales en 15 points. Le perdant de la mène récupère le maître.

4 parties de qualifications. Tirage intégral aléatoire.

Un classement est établi ensuite de 1 à 256. Règles de classement : Nombre de parties gagnées, puis Nombre de points marqués, puis Nombre de points encaissés (point-average).

Les 64 premiers vont en Principale – Joueurs classées de 1 à 64 – 32^{ème} de finale

Les 32 suivants vont en Consolante A – Joueurs classées de 65 à 96 – 16^{ème} de finale

Les 32 suivants vont en Consolante B – Joueurs classées de 97 à 128 – 16^{ème} de finale

Les 32 suivants vont en Consolante C – Joueurs classées de 129 à 160 – 16^{ème} de finale

Les 32 suivants vont en Consolante D – Joueurs classées de 161 à 192 – 16^{ème} de finale

Les 32 suivants vont en Consolante E – Joueurs classées de 193 à 224 – 16^{ème} de finale.

Les 32 suivants vont en Consolante F – Joueurs classées de 225 à 256 – 16^{ème} de finale.

Les perdants du 1^{er} tour éliminatoire (5^{ème} partie) sont reversés en Challenge de leur tableau.

Le classement des perdants se fait sur la dernière partie jouée (exemple : un joueur ayant perdu 10 à 13 sera classé devant un joueur ayant perdu 3 à 13). Les premières éliminations se feront à la 6^{ème} partie.

Après la 4^{ème} partie, un classement provisoire sera affiché dans les salles. Ce classement tiendra compte : nombre de parties gagnées, les points marqués et les points encaissés (goal average).

Il y aura jusqu'à **14h30 maximum** pour vérifier que les résultats affichés sont bons. Attention une inversion de score peut être fatale. Aucune réclamation ne pourra ensuite être prise en compte.

En cas d'égalité au basculement de poules à la fin des parties qualificatives :

On fait le départage sur la 4^{ème} partie, si égale alors on prend la 3^{ème}, puis si égale la 2^{ème}, etc..

En cas d'égalité parfaite sur toutes les parties qualificatives :

- entre les 2 premières poules (Principale et Consolante A) : une partie en 5 points est réalisée
- entre les autres poules : un tirage au sort est effectué.

Le règlement du Championnat de France Individuel est régi par le règlement officiel du palet édité par la FNSMR.

Disponible en ligne sur le site www.le-palet.com

Les fondamentaux :

3 palets par joueur, simple ou rayé. Des palets de mauvaise qualité pourront être échangés avant le début d'une partie auprès des responsables.

Les participants jouent obligatoirement avec les palets fournis par les organisateurs !

En individuel, sans remplacement possible jusqu'à la fin du concours. Une partie ne peut pas démarrer que si les 2 joueurs sont présents. Si un joueur abandonne en cours de partie, il marque ses points acquis et l'équipe adverse marque 13 points.

La distance de jeu est fixée à 2,80 m du bord de la plaque. Les joueurs ne doivent pas mordre la ligne de jeu et ne pas jouer à plus de 50 cm en arrière de cette même ligne de jeu.

Un joueur n'est pas obligé de jouer tous ses palets et peut prendre ses points à n'importe quel moment s'il ne reste plus de palets à l'équipe adverse.

Les parties se jouent en 13 points. Seules les finales se jouent en 15 points.

Après le coup de sifflet annonçant le début de chaque partie, chaque joueur aura droit à 5 minutes maximum pour se rendre à sa ligne de jeu. Passé ce délai, l'équipe adverse marquera 13/0.

Ce point de règlement est valable même pour une équipe qui aurait juste terminé sa partie précédente juste avant le coup de sifflet.

Pas de limite de temps jeu. Mais il est demandé aux joueurs de ne pas faire durer les parties trop longtemps, afin de ne pas retarder le programme de la journée.

Classement général final :

Le classement général se fait sur l'ensemble des résultats obtenus lors de l'événement selon le barème défini précédemment et en fonction de la poule ou le joueur est éliminé.

Les joueurs perdants au même tour au sein d'une même poule sont classés suivant leurs points marqués.

Finale Principale :

La Finale Principale sera jouée après les finales de consolante et challenge. Elle se déroulera sur l'espace « Finale » prévu à cet effet et sera filmée (non diffusée en direct). Il sera donc demandé aux finalistes de se rendre 15 à 20 minutes avant sur l'espace « Finale ». Merci de respecter le programme établi ci-dessous

Avant la finale :

- Briefing au podium avec Responsables – Joueurs – Arbitre
- Tirage au sort palets et lancer du maître

Lancement de la finale :

- Présentation rapide des joueurs par l'animateur micro (Prénom – Nom – Club – Commune – Région – Palmarès/Victoires sur les Coupe de France et Championnat de Francele cas échéant)
- La finale sera filmée par plusieurs caméras. Il est demandé aux joueurs de ne pas se positionner derrière le fond de plaque pour ne pas cacher le jeu. Il est recommandé de se positionner sur les côtés de la plaque.
- Un arbitre officiel est désigné, il sera positionné aux abords de la plaque, et pourra intervenir en cas de litige. Les finalistes peuvent le solliciter à tout moment pour mesurer un point (compas + lumière). Aucune contestation ne sera possible concernant une décision de l'arbitre.
- A la fin de la finale, les joueurs pourront être sollicités par les différents médias présents pour toutes interviews ou réaction.
- Les finalistes doivent rester aux abords du podium pour la cérémonie de remise des récompenses.

Récompenses et Résultats :

Des coupes seront remises aux 16 premiers joueurs de la principale, ainsi qu'aux vainqueurs et finalistes des challenges et consolantes.

Ces coupes seront remises uniquement après la grande finale, si les joueurs sont présents. Lors de la cérémonie des récompenses. Chaque joueur recevant des coupes doit ensuite attendre pour la photo finale avec tous les récompensés.

Attention ! Les coupes seront remises uniquement à la fin du concours sauf cas particuliers (personne distante de plus de 100 km). Les coupes non remises le soir même resteront acquise à l'organisateur.

Le trophée de Champion de France Individuel est attribué aux vainqueurs définitivement.

Les résultats seront disponibles sur le site internet du palet www.le-palet.com)

Arbitrage, Points et mesures :

Chaque joueur sera responsable du résultat marqué sur le ticket. Aucun résultat ne sera modifié après avoir été remis aux responsables. Les tickets de résultats sont rendus par le joueur gagnant pour éviter tout litige.

Le tournoi se déroule en auto-arbitrage. Il est recommandé de se munir d'un compas, et d'une lumière de poche, ou flash de téléphone portable.

Pour information, il y aura des arbitres uniquement à partir des ¼ de finales et simplement pour le tableau « Principale » - Poule 1. Dans ce cas, en cas de litige ou situations délicates, un arbitre prendra la décision qui s'impose et cette décision sera sans appel.

L'arbitre aura le droit de disqualifier un joueur ou une équipe qui aurait une attitude incorrecte

Toute personne en état d'ébriété manifeste sera disqualifiée et expulsée de la salle et entièrement responsable de ses actes.

Assurance :

Responsabilité civile : L'organisation est assurée pour les risques civils de l'épreuve auprès de la compagnie d'assurance Groupama, assureur de la Fédération Nationale Sport en Milieu Rural.

Individuelle Accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Droit à l'image :

De par sa participation à l'événement, chaque concurrent autorise expressément le Comité Régional Sport en Milieu Rural Pays de la Loire (ou ses ayants-droit tels que partenaires et média) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive, en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Sanctions disciplinaires :

Conformément au règlement de la FNSMR et à la décision du Comité Régional Sport en Milieu Rural Pays de la Loire, tout joueur ne respectant pas le règlement, le travail des bénévoles ou toute autre personne présente lors de cet événement se verra sanctionnée d'une disqualification immédiate à cet événement voire aux autres concours de palet à venir.

Pour tout manquement aux règles techniques, à l'esprit sportif ou aux conditions générales de la Coupe de France de palet, les sanctions iront de l'avertissement à la radiation selon la gravité des faits reprochés.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires, les salles et les parkings.

Tout joueur sera sensé avoir lu ce règlement qui sera affiché à l'engagement de chaque équipe.

En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation.

Horaires indicatifs et déroulement :

(Sous réserve de retard aux lancements des parties et du bon déroulement du tournoi)

8h15 – 9h : Accueil des participants, confirmation des inscriptions.

9h15 : Cérémonie d'ouverture

9h30 : Lancement de la première partie qualificative

10h20 : Lancement de la deuxième partie qualificative

11h10 : Lancement de la troisième partie qualificative

12h : Lancement de la quatrième partie qualificative

13h : Pause déjeuner / Consultation des classements

14h30 : Fin de la consultation des classements et des réclamations possibles

15h : Lancement des 32^{ème} de finale / 16^{ème} de finale

16h : Lancement des 16^{ème} de finale / 8^{ème} de finale

17h : Lancement des 8^{ème} de finale / 1/4 de finale

18h : Lancement des 1/4 de finale / ½ de finale

19h : Lancement des ½ finales Principale / Finales des consolantes et challenges

20h : Lancement de la finale du Challenge Principale

20h30 : Lancement de la finale Principale

21h30/22h : Cérémonie de remises des récompenses